

Bruxelles, le 16/04/2020

Communiqué de presse

Des professionnels libéraux en danger de faillite. L'UNPLIB tire la sonnette d'alarme.

Fin mars déjà, l'UNPLIB, l'Union nationale des Professions libérales de Belgique, a mené en collaboration avec le SNI, une enquête auprès de 40.000 titulaires de professions libérales, pour mesurer l'impact économique et humain de la crise Covid-19.

Les constats sont clairs : 60 % des professionnels libéraux ont leur activité complètement à l'arrêt. 33 % ont une activité réduite aux urgences.

Au niveau des pertes financières, 52% affirment n'avoir plus aucun revenu depuis le 16 mars ! Environ 30% des répondants ont perdu plus de 60% de leur chiffre d'affaires.

Or, la Région flamande octroie une prime de 3 .000 € à tout entrepreneur indépendant, libéraux inclus, pouvant justifier une perte de 60% de leurs revenus, entre le 15 mars et le 30 avril.

Les professions libérales peinent à faire entendre leur voix alors que, au-delà de leur rôle sociétal incontestable, elles constituent un réel moteur économique, générateur d'emplois, partout en Europe et singulièrement dans nos Régions.

La prolongation des mesures de confinement n'arrange rien à la situation très préoccupante de notre secteur.

Les ministres compétents se sont montrés compréhensifs, mais à ce jour rien n'est concrétisé ! Notre inquiétude est grande quand il se dit que certains secteurs ne seraient pas pris en compte.

L'UNPLIB réitère donc avec insistance sa demande aux Régions wallonne et bruxelloise, d'octroyer une prime similaire à celle accordée par la Région flamande.

Par ailleurs, la sortie de crise doit dès à présent se préparer. Outre les masques-barrière pour le grand-public, l'UNPLIB demande aux autorités compétentes de prévoir un approvisionnement suffisant en matériel de protection adapté pour chaque profession. Des procédures de sécurité claires devront être communiquées aux professionnels.

La reprise sera forcément progressive. Dès lors l'UNPLIB insiste : des mesures d'aide doivent être envisagées immédiatement, de manière à prévenir les faillites.

Pour tous renseignements supplémentaires :

Bernard Jacquemin, Président, president@unplib.be, 0475/32.29.16

Jean Ruwet, Vice-président, jean.ruwet@skynet.be, 0475/47.59.48

Membres UNPLIB

ABSYM Bxl	Association Belge des Syndicats Médicaux (Absym) - Bruxelles
AIIB	Association des infirmier(e)s indépendant(e)s de Belgique
APB	Association Pharmaceutique Belge
APROA-BRK	Association professionnelle de Conservateurs - Restaurateurs d'Œuvres d'Art
AXXON	Qualité en kinésithérapie
CBTI	Chambre belge des Traducteurs et Interprètes
CUB	Chambre des Urbanistes de Belgique
CNHB	Chambre Nationale des Huissiers de Justice (de Belgique)
FBP	Fédération belge des Psychologues
Fednot	Fédération royale du Notariat belge
GEBCAI	Association belge d'experts en règlement de sinistres IARD
OBGE asbl	Ordre Belge des Géomètres-Experts asbl
SMD	Société de Médecine Dentaire
UBC	Union Belge des Chiropracteurs
UBO	Union Belge des Ostéopathes
UPE	Union professionnelle des Ergothérapeutes belges, francophones et germanophones
UPLF	Union Professionnelle des Logopèdes Francophones
UPSFb	Union Professionnelle des sages-femmes de Belgique



Avenue de Fré 191 – 1180 Bruxelles

Président : Monsieur Bernard Jacquemin 0475/ 32 29 16

president@unplib.be